



L'éducation prioritaire (EP), c'est quoi ?

La politique d'éducation prioritaire vise à réduire les écarts de réussite entre les élèves scolarisés en éducation prioritaire et ceux qui ne le sont pas.

Cette politique d'éducation prioritaire a débuté en **1981** avec la création des zones d'éducation prioritaires, les **ZEP**, acronyme encore bien connu du grand public aujourd'hui. Ensuite, d'autres dispositifs et programmes se sont succédés jusqu'à la refondation de l'éducation prioritaire de **2015** et la création des **réseaux d'éducation prioritaire**.

Pour ce faire a été redéfinie la carte de l'éducation prioritaire avec la création des **REP** et **REP+**, les REP+ concernant les quartiers connaissant les plus grandes difficultés sociales. Chaque réseau est dorénavant composé d'un **collège** et des **écoles de secteur**.

Combien de réseaux ?

France	1092 réseaux	729 collèges REP et 4195 écoles 363 collèges REP+ et 2456 écoles
Académie de Guadeloupe	15 réseaux	12 collèges REP et 71 écoles 3 collèges REP+ et 17 écoles
Saint-Martin	2 réseaux	1 collège REP et 7 écoles 1 collège REP+ et 4 écoles

A Saint-Martin, plus de 8 écoliers sur 10 et plus de 7 collégiens sur 10 sont scolarisés en EP.

Le **REP** est composé du **collège Mont-des-Accords** et des **7 écoles de Concordia et de Sandy Ground** soit 891 collégiens et 2086 écoliers attendus à la rentrée 2021.

Le **REP+** est composé du **collège Roche gravée de Moho** et des **4 écoles de Quartiers d'Orléans** soit 464 collégiens et 862 écoliers attendus à la rentrée 2021.

Tous les réseaux d'éducation prioritaire conçoivent **un projet** fondé sur le *Référentiel de l'éducation prioritaire* qui prend en compte l'ensemble des facteurs contribuant à la réussite des élèves et offre un cadre structurant permettant aux personnels d'exercer leur liberté pédagogique en s'appuyant sur des repères solides et fiables.

Consultez les projets REP et REP+ 2020-2023 de Saint-Martin en cliquant [ici](#).

Les dispositifs de l'éducation prioritaire

- ▶ **L'accueil des enfants de moins de 3 ans** est favorisé avec le développement des classes de toute petite section (TPS).

Les 2 réseaux d'éducation prioritaire de **Saint-Martin** compte **5 classes de TPS**.

- ▶ **Les classes de GS, CP et CE1 sont dédoublées** c'est-à-dire qu'elles comptent un effectif d'élèves réduit. Avec environ 12 élèves par classe, les élèves scolarisés dans ces écoles bénéficient d'un encadrement plus favorable à l'acquisition des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui), la bonne maîtrise des savoirs fondamentaux constituant l'un des principaux leviers pour réduire les inégalités sociales.

A Saint-Martin, toutes les classes de GS, CP et CE1 des deux réseaux sont dédoublées à la rentrée 2021.

- ▶ **A l'école élémentaire, l'accompagnement éducatif** propose gratuitement aux élèves, après la classe, de l'aide aux devoirs mais également des activités scientifiques, artistiques et sportives.

Les 6 écoles élémentaires de **Saint-Martin** en EP proposent ces différentes activités.

- ▶ **Au collège, le programme devoirs faits** vise à apporter une attention particulière à l'entrée au collège notamment par l'accompagnement des élèves dans la prise en charge de leur travail personnel. Organisé en petits groupes, il développe l'autonomie des élèves.

Les 2 collèges de **Saint-Martin** en EP mettent en œuvre ce programme.



- ▶ **L'accueil des parents** est encouragé pour mieux les associer à la vie de l'école et favoriser une meilleure connaissance mutuelle entre l'école et les familles. Le **soutien à la parentalité** est particulièrement développé, notamment par le déploiement d'ateliers OEPRE (ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants) à destination des parents étrangers primo-arrivants autour de l'enseignement du français, de la découverte des valeurs de la République et du fonctionnement du système scolaire.

A Saint-Martin, les ateliers OEPRE ont touché l'année scolaire dernière plus d'une cinquantaine de parents.

- ▶ **Le dispositif « Petit-déjeuner à l'école »** permet aux écoliers de bénéficier de petits déjeuners gratuits et ainsi de ne pas commencer la journée le ventre vide, de rester concentrés pendant toute la matinée et ainsi d'apprendre dans les meilleures conditions.

A Saint-Martin, ce ne sont pas moins de **600 petits déjeuners qui ont été servis chaque jour** dans les écoles des deux réseaux de février à juin 2021.

Et du côté des enseignants

La politique d'éducation prioritaire privilégie **l'action pédagogique**, favorise **le travail collectif des équipes**, **l'accompagnement et la formation** des enseignants pour le développement de pratiques pédagogiques et éducatives cohérentes, bienveillantes et exigeantes adaptées aux besoins des élèves et inscrites dans la durée. Les enseignants travaillant dans un établissement en EP bénéficie d'une **prime financière**.

Pour aller plus loin

- ↪ [L'éducation prioritaire-MENJS](#)
- ↪ [Historique de l'éducation prioritaire en France-CANOPE](#)
- ↪ [Des ressources pour l'éducation prioritaire-Centre Alain Savary](#)
- ↪ [Le projet 2020-2023 du REP de Saint-Martin-SENIDN](#)
- ↪ [Le projet 2020-2023 du REP+ de Saint-Martin-SENIDN](#)